

**56 – BASILIQUE SAINTE-MARIE-MADELEINE / ENTRETIEN DES GRANDES ORGUES JEAN-ESPRIT ET JOSEPH ISNARD / DEMANDE DE SUBVENTION À LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les Grandes Orgues de Jean-Esprit et Joseph ISNARD de la basilique, ont fait l'objet en 2017-2018 d'un relevage réalisé par Pascal QUOIRIN.

Après ces travaux de conservation, il appartient à la commune d'en assumer la charge de l'entretien.

Le contrat d'entretien proposé par l'entreprise S.A.R.L. Orgues QUOIRIN, d'un montant de 7 754,50 € H.T., est joint à la présente délibération.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) est en mesure de subventionner les dépenses de cette opération à hauteur de 40 % du montant H.T de la prestation, soit 3 101,80 €. Le contrôle de l'opération est assuré par Michel COLIN, techniciens-conseil agréé par la Direction Générale des Patrimoines (Ministère de la Culture et de la Communication).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de solliciter une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la participation de l'état à hauteur de 40 % du montant H.T. de la prestation.